



À lire avant inscription, puis à conserver. Ce document est remis chaque année à l'élève ou à son responsable légal. Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information. Le respect des lieux et des autres usagers est indispensable, merci.

1 RÈGLES DE VIE À LA ROCK SCHOOL

- Les élèves viennent en cours avec **leur instrument et/ou accessoires en état de marche** et leurs notes de travail ou méthodes à jour.
- Respectez les lieux : dans la mesure du possible, entrez dans l'enceinte avec des chaussures propres. Certaines salles sont équipées de moquette pour le confort acoustique, un effort est donc demandé.
- Pour le bon déroulement des cours, **la salle d'attente du studio** vous permet de patienter.
- Il est **interdit d'apporter boissons et nourriture** dans les salles de musique.
- Les mousses acoustiques fixées aux murs sont très fragiles, tout comme les tissus acoustiques tendus sur les panneaux de bois au bas des murs : évitez tout contact avec ces éléments.
- En quittant les lieux, **rendez les salles dans l'état où vous les avez trouvées** : sièges, pieds et pupitres rangés et repliés, matériel hors tension, micros déconnectés et câbles enroulés.
- L'**interdiction de fumer** dans l'établissement et sous le porche est impérative. Un cendrier est à disposition entre les locaux et le parking, merci d'en faire bon usage.
- La rambarde extérieure est un élément de sécurité qui n'appartient pas à la Rock School : évitez de vous y appuyer et n'y accrochez rien.
- **Ne pas se garer devant les locaux de France Télévisions**, même brièvement.
- Notre enseignement cultive l'envie d'apprendre par le pur plaisir de jouer et s'adapte à chaque élève ; les expériences musicales collectives et la pratique individuelle assidue restent de puissants moteurs de progrès. **Entre deux cours, faites de la musique !**

2 DROIT À L'IMAGE

Dès son inscription, et conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, chacun doit donner son autorisation ou s'opposer à la réalisation et à l'exploitation de photos et vidéos de son image, prises par ou pour les enseignants lors des cours, des répétitions ou des moments de vie à la Rock School Royan-Vaux.

Ces images pourront être utilisées intégralement ou par extraits, à des fins pédagogiques ou promotionnelles, sous toutes formes et sur tous supports, sans limitation de durée ni restriction de territoire, à l'exclusion de tout support ou exploitation préjudiciable. Les bénéficiaires de l'autorisation s'interdisent la diffusion de toute image portant atteinte à la vie privée ou à la réputation.

En donnant son autorisation, chacun reconnaît être entièrement rempli de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation de son image ; il garantit que lui-même, ou la personne qu'il représente, n'est lié par aucun contrat relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

3 CALENDRIER

Pour chaque élève, l'enseignement s'organise en **cours hebdomadaires, hors vacances scolaires de la zone A**, sur **33 semaines** réparties en 3 trimestres :

TRIMESTRE 1

Du 07/09/2026
au 19/12/2026 inclus
13 SEMAINES

TRIMESTRE 2

Du 04/01/2027
au 10/04/2027 inclus
12 SEMAINES

TRIMESTRE 3

Du 26/04/2027
au 25/06/2027 inclus
8 SEMAINES

Fermeture : la Rock School Royan-Vaux ferme ses portes pendant la semaine de l'Ascension, du **samedi 01/05/2027 au dimanche 09/05/2027**. En revanche, les **cours ont bien lieu tous les autres jours fériés** hors vacances scolaires.

SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE — SAMEDI 26 JUIN 2027

Les élèves à **jour de leur inscription et de leurs règlements jusqu'au troisième trimestre** devront se rendre disponibles sur les temps de répétition, le samedi en marge des cours : **15 et 29 mai, 5, 12 et 19 juin**. La participation aux spectacles implique l'engagement de chacun dans les répétitions programmées en amont, ainsi qu'une aide indispensable au montage et au démontage du matériel le jour des représentations.

Cours manqués : les cours manqués par les élèves ne pourront être rattrapés qu'exceptionnellement, les créneaux libres étant rares. Chaque enseignant s'engage en revanche à proposer systématiquement des options de rattrapage pertinentes lorsqu'il a lui-même été absent.

4 OPTIONS ET TARIFS

DISCIPLINE & DURÉE DU COURS		TRIMESTRE 1 13 SEMAINES	TRIMESTRE 2 12 SEMAINES	TRIMESTRE 3 8 SEMAINES
BATTERIE · GUITARE PIANO · BASSE Cours individuel	30 min	292 €	270 €	180 €
	60 min	495 €	455 €	305 €
ÉVEIL MUSICAL Les plus jeunes	45 min	120 € (*)	145 €	95 €

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le règlement de chaque trimestre doit intervenir **au plus tard lors du premier cours du trimestre concerné**. Tout trimestre engagé est un trimestre dû.

(*) Tarif du trimestre 1 de l'éveil musical valable pour 10 séances à compter du 1^{er} octobre 2026.

5 COORDONNÉES UTILES

TÉLÉPHONE 06 74 00 30 27	ADRESSE 14 bis rue Georges Claude 17640 Vaux-sur-Mer	SITE INTERNET www.rockschool-royan.fr
------------------------------------	---	--

6 ENSEIGNANT RÉFÉRENT DE L'ÉLÈVE

NOM	PRÉNOM	TÉLÉPHONE
------------	---------------	------------------